

Dialyse

p é r i t o n é a l e

PARTENARIAT AVEC LE SECTEUR LIBÉRAL POUR LA DIALYSE PÉRITONÉALE EN GUADELOUPE

R. DETOUR, *Infirmier coordonnateur D.P. en Guadeloupe /*

H. MERAULT, *Chef de service, Médecin Directeur de l'A.U.D.R.A*

A.U.D.R.A (Association pour l'Utilisation à Domicile du Rein Artificiel), Hôpital Joseph Ricou, CHU, Pointe-à-Pitre, GUADELOUPE.

Lorsqu'en 1993 l'équipe de l'Association pour l'Utilisation à Domicile du Rein Artificiel s'est décidée à faire de nouveau la dialyse péritonéale, le choix d'une étroite collaboration avec les infirmières libérales s'est presque imposé, compte tenu de l'arrivée brutale d'un certain nombre de diabétiques ayant cette indication ; en effet 62 % des patients en dialyse péritonéale sont diabétiques, la moyenne d'âge est de 62 ans.

L'incidence de l'insuffisance rénale en Guadeloupe est considérable ; c'est un problème de santé publique.

On a toujours tendance à l'oublier même sous nos latitudes, la Guadeloupe est un archipel. Elle est formée de deux grandes îles en forme de papillon, entourée de plusieurs îlots distants de 15 à 300 km pour la plus distante.

L'équipe de la dialyse péritonéale se compose de :

- 3 médecins,
- 1 infirmier coordonnateur,
- 1 diététicienne,
- 1 secrétaire,
- 1 assistant social.

Au 31 mars 1998, nous comptabilisons trente patients en D.P.

Nous recevons également en dialyse péritonéale des vacanciers, pour lesquels les demandes sont sans cesse croissantes.

Tout le matériel (dialyse péritonéale et hémodialyse) doit être réexpédié dans les îlots, avec tous les problèmes que cela implique.

MÉTHODES

Les infirmières libérales

Les premières ont été formées sur le tas, mais devant les exigences du traitement, l'infirmier responsable dut se former et devint par là-même coordonnateur pour l'archipel.

Le 18 avril 1997, une association fut mise sur pied englobant des infirmières de l'A.U.D.R.A, du Centre Hospitalier Universitaire et une libérale afin de prendre en charge l'organisation de la formation. Celle-ci prend en compte les recommandations de la Société Internationale de la dialyse péritonéale. Nous proposons aux cabinets infirmiers :

- Une formation de base (durée : 3 jours soit 18 heures) dont une première approche de l'utilisation du Home Choice de BAXTER.
- Une session de perfectionnement niveau II (durée : 2 matinées de 4 heures).
- Une réunion annuelle obligatoire.
- Un contact permanent avec l'équipe.

En plus des numéros de téléphone du service, deux numéros de téléphone portable (joignable 24 h/24 h) sont mis à leur disposition.

- Des sessions à thèmes.

En contrepartie, les infirmières libérales ont les obligations ci-après :

- Appliquer les techniques apprises et pas autres choses.

- Être au moins deux par cabinet.
- Dans la mesure du possible, s'équiper d'un portable.
- Une convention avec elles est à l'étude.

A ce jour, la formation des 37 cabinets infirmiers ayant la volonté de faire la D.P. est en cours. Nous devons faire face à la mobilité continue dans ce corps de métier, certains arrivent et d'autres quittent la D.P.

Une véritable collaboration s'est mise en place et les infirmières ont à leur disposition :

- 2 numéros de téléphone (lignes directes A.U.D.R.A),
- 1 numéro de téléphone de la Néphrologie (CHU PPA),
- 2 numéros de portable (24 h/24 h), dont l'un correspond au Médecin et l'autre à l'infirmier

Bientôt sera installée une ligne téléphonique pour les commandes de matériel.

Le cycleur

Un système fut mis au point avec les laboratoires BAXTER avec pour l'instant un parc de 10 cycleurs Home Choice qui nous permettent, en cas de panne de l'un d'entre eux, d'en recevoir un autre avant même que ce dernier ne parte en réparation. Seuls sept ou huit sont en permanence utilisés, ainsi nous pouvons prendre en charge des patients dans les îlots, même lorsqu'il n'y a pas d'infirmières de formées ; dans ce cas la famille est mise à contribution.

C'est un appareil d'utilisation peu compliquée et en tous cas à la portée du plus grand nombre.

Résultats

Les débuts furent difficiles ; nous savons tous que la D.P. est un sacerdoce, mais les résultats sont tout de même encourageants ; la plupart est motivée. Nous n'avons pas de gros problèmes avec les

Dialyse

p é r i t o n é a l e

cabinets infirmiers ; les relations sont bonnes, dans l'ensemble.

Les infections péritonéales sont dans la moyenne. Les infections d'émergence sont très peu fréquentes. Nous pouvons dire que l'objectif du maintien à domicile des patients dans des conditions satisfaisantes est atteint. Le cycleur s'avère un appareil d'une bonne fiabilité.

L'arrivée d'une flottille de navettes qui naviguent entre les îles a beaucoup amélioré les échanges et les contacts dans la région.

CONCLUSION

La collaboration d'une équipe de soins avec des infirmières libérales peut apporter des solutions à la prise en charge partielle de la dialyse péritonéale dans un archipel. Avec l'appui d'un cycleur performant comme le Home Choice de BAXTER, l'offre de soins se trouve d'autant améliorée.

Avec les infirmières libérales, une bonne collaboration peut s'instaurer à condition

de mettre des « gardes fous » pour éviter tout dérapage.

La formation et la mise à niveau de tout ce monde s'imposent. Les textes de loi devront suivre. Les infirmières libérales auront un rôle de plus en plus important dans les soins à domicile avec la médecine moderne et le vieillissement de la population. Elles devront se remettre régulièrement à niveau et l'AFIDTN a certainement, avec l'aide de certaines associations un rôle premier à jouer à cette occasion.

